Date de transmission de l'acte: 11/04/2025
Date de reception de l'AR: 11/04/2025
011-211100060-DE_2025_015-DE
A G E D I

DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE D'ALBAS

Séance du mardi 08 avril 2025
DE_2025_015

Membres en exercice : 7
Présents :7
Votants: 7

Pour : 7
Contre : 0
Abstention :0

Secrétaire de séance:
Cécile CROS

Date de la convocation: 03/04/2025
huit avril deux mille vingt-cinq 18 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de JEAN CLAUDE MONTLAUR,

Présents : JEAN CLAUDE MONTLAUR, Michel MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel DANEZAN, Denis INTSABY, Sylvain THRITHARD

Représentés:
Excusés:
Absents:

Objet: Positionnement de la commune sur le transfert de la compétence « eau » au 1er janvier 2026 -

M le Maire rappelle à l'assemblée que l'obligation de transfert au 1er janvier 2026 de la compétence « eau » aux communauté de communes prévue par la loi NOTRe du 7 août 2015 fait l'objet d'importantes modifications législatives. En effet, un projet de loi mettant fin à l'obligation de transfert de cette compétence « eau » au 1er janvier 2026 vient d'être adopté par l'assemblée nationale le 13 mars 2025 et par le sénat le 1er avril 2025.
Dans ce cadre, il appartient donc maintenant à chacune des communes de décider si elle souhaite transférer la compétence eau à la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois au 1er janvier 2026, ou bien si elle souhaite la conserver.

M le Maire propose ainsi au conseil municipal de se positionner sur l'opportunité du transfert de cette compétence « eau ».

Considérant que la CCRLCM demande un positionnement des communes de son territoire impérativement avant le 20 mai 2025 afin d'être en mesure d'organiser ce service ;

Et après avoir délibéré, **le conseil municipal décide**

De transférer la compétence « eau » à la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois au 1er janvier 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire, **M. Jean-Claude MONTLAUR**

MAIRIE D'ALBAS (Aude)